

Stage et analyse des pratiques en neuropsychologie 1

Infos pratiques

- > ECTS : 10,5
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés et Stage
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation

Présentation

L'analyse et la régulation des pratiques professionnelles permettent aux étudiant.e.s de disposer d'un espace pour échanger entre eux et un professionnel de leur pratique au cours du stage. Elle s'inscrit dans une démarche d'exploration, de questionnement et d'élaboration des situations professionnelles jugées difficiles et/ou formatrices; en particulier, le TD portera sur le rôle et le comportement de l'étudiant sur son lieu de stage. La réflexion s'organisera autour de débats et de commentaires sur la pratique d'un stagiaire, et sur les compétences du psychologue spécialisé en neuropsychologie.

Objectifs

Acquérir un savoir-être spécifique au stagiaire en neuropsychologie et savoir faire face aux situations éventuellement problématiques sur le lieu de stage

Évaluation

280h de stage réalisé auprès d'un psychologue spécialisé en neuropsychologie, d'au moins 3 ans d'expérience, et attesté par un document écrit émanant du tuteur de stage. Session 1: Un rapport écrit (50% de la note finale)

+ une soutenance orale (50% de la note finale). Le stage est validé par un rapport qui présentera l'organigramme du lieu de stage, décrira le travail réalisé et dégagera son apport dans la formation de l'étudiant.e, ainsi que par la soutenance orale de 10 minutes du rapport. Ne peut être validé en dérogatoire. Session 2: 280h de stage attestés par un document écrit émanant du tuteur de stage. Un rapport écrit (50% de la note finale) + une soutenance orale (50% de la note finale). Le stage est validé par un rapport qui présentera le lieu de stage, décrira le travail réalisé et dégagera son apport dans la formation de l'étudiant.e, ainsi que par la soutenance orale du rapport. Ne peut être validé en dérogatoire. Pas de compensation possible.

Compétences visées

Etre capable de se positionner en tant que stagiaire-psychologue; avoir une réflexion sur la place du psychologue en institution /libéral

Bibliographie

Code de déontologie des psychologues : <http://www.cncdp.fr/index.php/code-de-deontologie/code-de-deontologie-2012>.

Contact(s)

- > Marie De montalembert d'esse
mdemontalembertdesse@parisnanterre.fr